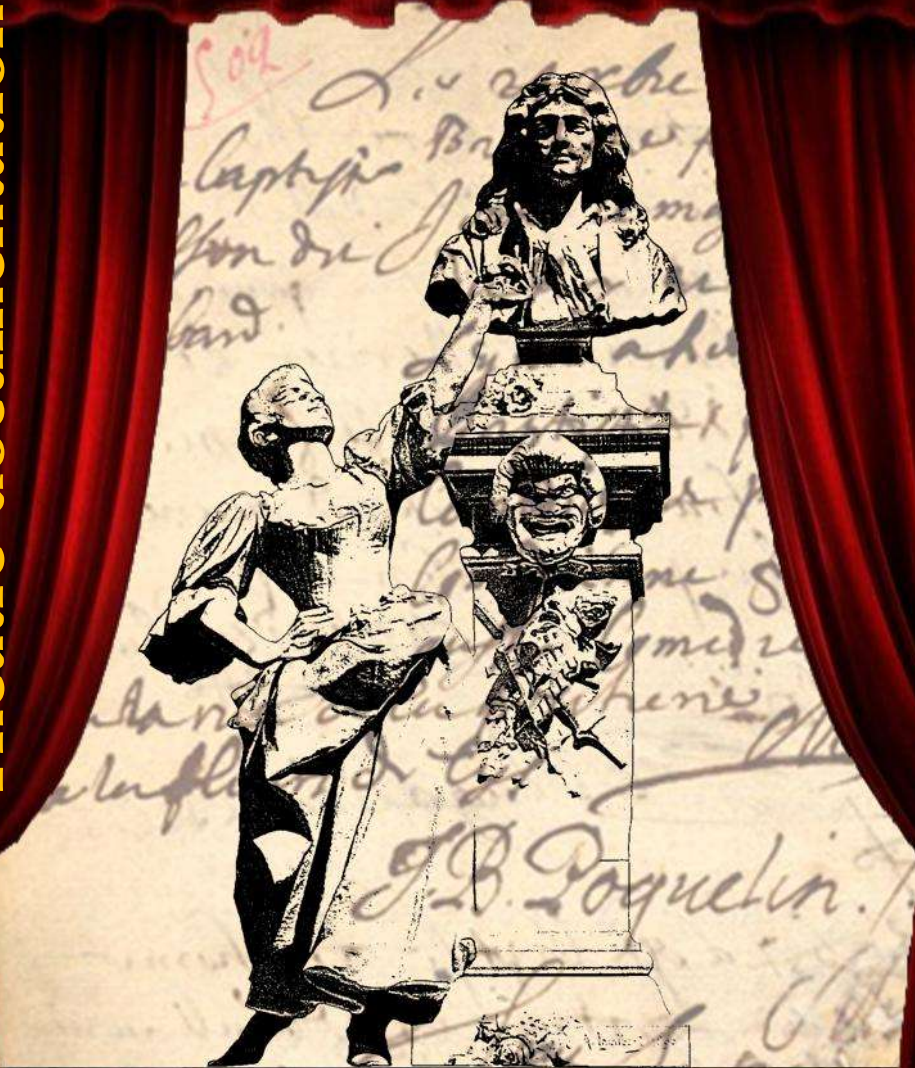




Louis MOLAND

Théâtre-documentation



Notice
sur les Fâcheux de Molière



FRONDELA
LES ARTS

Louis MOLAND

1824-1899



Notice sur les Fâcheux de Molière

1863

NOTICE SUR LES FÂCHEUX

Travail de critique et d'érudition. Aperçus d'histoire littéraire, biographie, examens de chaque pièce, commentaires, bibliographie, etc. Œuvres complètes de Molière, Granier Frères, Libraires-Éditeurs, Paris, 1863.



On était au plus fort du succès de *l'École des Maris*, lorsque le surintendant des finances, Nicolas Fouquet, voulant fêter dans sa maison de Vaux-le-Roi, la reine mère, les princes et l'élite de la cour, demanda une comédie à ce chef de la troupe du Palais-Royal, qui avait le talent de plaire au roi. Molière fut averti quinze jours à l'avance : non-seulement le délai qu'on lui accordait était court, mais il fallait encore accommoder la pièce nouvelle aux circonstances où elle devait paraître, la rattacher aux autres divertissements ; il fallait fournir des prétextes de danse au fameux maître de ballets Beauchamp, se concerter avec le peintre Lebrun et le machiniste Torelli. Molière ne recula pas devant une entreprise si soudaine : son imagination féconde en ressources, son génie rompu à toutes les difficultés du métier, sa troupe manœuvrant avec ensemble sous une direction habile, lui rendaient possibles ces merveilleuses improvisations, dont nous allons voir le premier exemple.

« Lundi, 15 août, dit le registre de La Grange, la troupe est partie pour aller à Vaux-le-Vicomte, chez M. le surintendant. » Louis XIV et sa cour s'y rendirent le 16 et y passèrent la journée du 17. Nous ne rappellerons pas toutes les magnificences qui éblouirent les regards du jeune monarque et l'irritèrent comme un défi. Arrêtons-nous à ce qui concerne le spectacle offert par la troupe comique. Un théâtre avait été construit sous la feuillée, au milieu des marbres, des balustrades, des jets d'eau, des cascades

NOTICE SUR LES FÂCHEUX

qui ornaient ces jardins que Le Nôtre dessina avant ceux de Versailles. La Fontaine, présent à ces fêtes, fait à son ami Maucroix la description de la scène dans les vers suivants :

On vit des rocs s'ouvrir, des termes se mouvoir,
Et sur son piédestal tourner mainte figure.
Deux enchanteurs pleins de savoir
Firent tant par leur imposture
Qu'on crut qu'ils avaient le pouvoir
De commander à la nature.
L'un de ces enchanteurs est le sieur Torelli,
Magicien expert et faiseur de miracles ;
Et l'autre, c'est Lebrun, par qui Vaux embelli
Présente aux regardants mille rares spectacles ;
Lebrun dont on admire et l'esprit et la main ;
Père d'inventions agréables et belles ;
Rival des Raphaëls, successeur des Apelles ;
Par qui notre climat ne doit rien au romain.
Par l'avis de ces deux la chose fut réglée.
D'abord aux yeux de l'assemblée
Parut un rocher si bien fait.
Qu'on le crut rocher en effet ;
Mais insensiblement se changeant en coquille.
Il en sortit une nymphe gentille
Qui ressemblait à la Bèjart,
Nymphe excellente dans son art
Et que pas une ne surpasse.
Aussi récita-t-elle avec beaucoup de grâce
Un prologue estimé l'un des plus accomplis
Qu'en ce genre on pût écrire,
Et plus beau que je ne dis
Ou bien que je n'ose dire ;
Car il est de la façon
De notre ami Pellisson.

Ainsi, bien que je l'admire.
Je m'en tairai, puisqu'il n'est pas permis
De louer ses amis.

C'est par ce tableau féerique que la comédie commença, comédie toute réelle cependant et dégagée des fictions banales de la mythologie. On vit défiler alors cette suite de types originaux que Molière désigne du nom de *fâcheux*. Ces types étaient pris sur le vif dans la noble assemblée elle-même : on eût dit que le poète appelait un à un les personnages les plus caractérisés et les plus connus de l'assistance : marquis éventé, marquis compositeur, vicomte bretteur, courtisan joueur, belles dames précieuses, solliciteurs à la suite des grands, colporteurs de projets ridicules ; et qu'il les faisait passer tour à tour sur son théâtre ; et, parmi tout cela, le nom du roi était ramené toujours avec esprit, d'une manière respectueuse et sans bassesse. La Fontaine, charmé de voir que « la nature n'était plus quittée d'un pas, » s'écriait en parlant de Molière : « C'est mon homme ! » Nous sommes sûr, sans l'avoir entendu, ajoute M. Bazin, que Louis XIV en dit autant.

Tous les problèmes étaient résolus aussi heureusement que possible : la revue des fâcheux se trouvait justifiée par un prétexte suffisant ; ils ne venaient pas au hasard ; ils figuraient dans une action comique. Mais cette action comique était si légèrement nouée qu'elle ne souffrait pas de la part qu'on avait voulu faire entre chaque acte à la musique et à la danse. Le succès consacra cette innovation considérable, dont Molière fut lui-même très frappé. La cour, charmée à la fois par l'à-propos et par la nouveauté, applaudit cette pièce, dit Loret,

NOTICE SUR LES FÂCHEUX

Que Molier d'un esprit pointu
Avait composée impromptu
D'une manière assez exquise,
Et sa troupe en trois jours apprise.

Le roi félicita l'auteur, et, lui montrant le marquis de Soyecourt qui passait : « Voilà, dit-il, un grand original que vous n'avez pas encore copié. » Ce fut assez : une nouvelle scène fut ajoutée à la comédie ; et lorsque, quelques jours après, une seconde représentation eut lieu à Fontainebleau, un nouveau fâcheux, le chasseur Dorante, y avait pris place, et Molière put se vanter d'avoir le roi pour collaborateur.

La facilité du génie de Molière éclate dans ces entreprises précipitées. On ne sent point la hâte : son style ne perd rien de sa précision ni de sa clarté ; il se joue même en de véritables tours de force, comme dans les scènes du joueur et du chasseur, qui sont faites pour effrayer un poète didactique. Ce n'est pas, bien entendu, qu'on ne puisse admettre que Molière eût par devers lui tel projet, telle esquisse dont il fit usage. Les critiques contemporains, cherchant à diminuer son mérite, supposaient que Molière, non-seulement avait tous ces portraits en portefeuille, mais qu'ils lui avaient été fournis par ceux-là justement dont ils étaient la ressemblance. Voici comment s'exprime l'auteur des *Nouvelles nouvelles*, dont le témoignage est toujours bon à recueillir, parce qu'il est d'un adversaire : « Molière recevait des gens de qualité des mémoires dont on le priait de se servir ; et je le vis bien embarrassé un soir, après la comédie, qui cherchait partout des tablettes pour écrire ce que lui disaient plusieurs personnes de condition dont il était environné : tellement que l'on peut dire qu'il travaillait sous les

gens de qualité pour leur apprendre après à vivre à leurs dépens, et qu'il était en ce temps, et est encore présentement (1663), leur écolier et leur maître tout ensemble. Ces messieurs lui donnent souvent à dîner, pour avoir le temps de l'instruire, en dînant, de tout ce qu'ils veulent lui faire mettre dans ses pièces ; mais comme ceux qui croient avoir du mérite ne manquent jamais de vanité, il rend tous les repas qu'il reçoit, son esprit le faisant aller de pair avec beaucoup de gens qui sont beaucoup au-dessus de lui. L'on ne doit point après cela s'étonner pourquoi l'on voit tant de monde à ses pièces ; tous ceux qui lui donnent des mémoires veulent voir s'il s'en sert bien ; tel y va pour un vers, tel pour un demi-vers, tel pour un mot, et tel pour une pensée dont il l'aura prié de se servir : ce qui fait croire justement que la quantité d'auditeurs intéressés qui vont voir ses pièces les font réussir, et non pas leur bonté toute seule, comme quelques-uns se persuadent.

« Notre auteur, après avoir fait *le Cocu imaginaire* et *l'École des Maris* reçut des mémoires en telle confusion, que de ceux qui lui restaient et de ceux qu'il recevait tous les jours, il en aurait eu de quoi travailler toute sa vie, s'il ne se fût avisé, pour satisfaire les gens de qualité et pour les railler ainsi qu'ils le souhaitaient, de faire une pièce où il pût mettre quantité de leurs portraits. Il fit donc la comédie des *Fâcheux*, dont le sujet est autant méchant que l'on puisse imaginer, et qui ne doit pas être appelée une pièce de théâtre : ce n'est qu'un amas de portraits détachés et tirés de ces mémoires, mais qui sont si naturellement représentés, si bien touchés et si bien finis, qu'il en a mérité beaucoup de gloire. »

NOTICE SUR LES FÂCHEUX

C'est ainsi que de Vizé¹ tâchait d'expliquer comment on fait un chef-d'œuvre. En laissant de côté ces prétendus mémoires dont les gens de qualité auraient été prodigues, nous allons rechercher les éléments principaux dont était composée la comédie des *Fâcheux*. On y distingue deux choses : l'intrigue légère qui court d'un bout à l'autre de la pièce, et la série des personnages qui représentent, pour ainsi dire, les principales variétés d'importuns.

La petite intrigue des *Fâcheux*, cette idée des contretemps de la vie, des embarras qui vous écartent et vous éloignent d'un but désiré, n'est rien ou se trouve partout. On a pourtant rappelé à ce propos un canevas italien : *le Case svaliggiale ovvero gli Interrompimenti di Pantalone* ; en voici le sujet : Une jeune femme, courtisée par Pantalon, lui donne, pour se débarrasser de ses instances, un rendez-vous, et un valet, qui conspire contre Pantalon, lui envoie toutes sortes de gens qui le retiennent et lui font manquer l'heure. Il n'y a, du reste, aucune ressemblance entre les détails de cette parade et ceux de la comédie de Molière. Auger a donc raison de nier qu'il y ait là un rapprochement qui mérite qu'on s'y arrête. La situation d'Éraste

¹ L'auteur des *Nouvelles nouvelles*, c'est pour nous Donneau de Vizé, quoiqu'on puisse s'autoriser d'un passage de la *Lettre sur les affaires du théâtre* pour attribuer ce recueil à l'auteur de *Zélinde* et de *la Vengeance des Marquis*, qui a toujours passé pour être de Villiers, comédien de l'hôtel de Bourgogne. M. Taschereau met au compte du seul de Vizé tous ces ouvrages satiriques. M. Victor Fournel incline, au contraire, à les mettre tous au compte de de Villiers. Nous reviendrons sur cette question bibliographique lorsque nous aurons à parler de ces deux comédies, qui furent faites en réponse à *la Critique de l'École des Femmes* et à *l'Impromptu de Versailles*.

ferait songer aussi à l'histoire du boiteux de Bagdad dans *les Mille et une Nuits*, lorsqu'au moment de se rendre « à une assignation amoureuse, » il est retenu par le barbier babillard. Mais il est impossible de supposer que cette histoire ait pu servir à Molière, puisque le premier volume des *Contes arabes* ne fut traduit et publié qu'en 1704.

Le caractère de l'importun, du fâcheux, comme on disait au XVII^e siècle, a été tracé d'abord par Horace dans la satire : *Ibam forte via Sacra*. Molière s'en est souvenu sans doute ; il n'a pu en tirer, toutefois, que fort peu de profit. Il a eu plus d'obligations à la huitième satire de Régnier, qui commence par ce vers :

Charles, de mes péchés j'ai bien fait pénitence.

et qui se termine par ceux-ci :

Mais craignant d'encourir vers toi le même vice
Que je blâme en autrui, je suis à ton service,
Et pry Dieu qu'il nous garde en ce bas monde ici,
De faim, d'un importun, de froid et de souci.

Le précurseur immédiat de Molière, celui de qui il s'inspira le plus directement, c'est à coup sûr Paul Scarron, bien qu'on le cite rarement à propos de cette comédie. Horace, Régnier, n'ont peint qu'un seul importun : le bavard, l'homme qui s'attache à vous et dont on ne peut se débarrasser sans un secours du ciel ou sans l'intervention des sergents ; tandis que Scarron, dans son *Épître chagrine* au maréchal d'Albret, passe en revue toute la tribu des fâcheux. Qu'il nous soit permis d'extraire quelques passages de cette épître :

Oh ! qu'il en est de genres et de sectes

NOTICE SUR LES FÂCHEUX

De ces fâcheux, pires que des insectes !
Oh ! qu'il en est dans les murs de Paris,
Sans excepter messieurs les beaux esprits,
Même de ceux qui de l'Académie
Forment la belle et docte compagnie !...
Oh ! qu'il en est, et plus que l'on ne pense,
Dans notre noble et florissante France !
Tel est fâcheux, et fâcheux diablement,
Qui des fâcheux se plaint incessamment.
Tel de fâcheux a mérité le titre,
Qui sera peint au vif dans mon épître
Et que d'abord chacun reconnaîtra,
Et qui pourtant des premiers en rira...
Il est ainsi des grands diseurs de rien ;
De ceux qui font d'éternelles redites ;
De ceux qui font de trop longues visites ;
Ajoutons-y les réciteurs de vers ;
Ceux qui premiers savent les nouveaux airs,
Et qui partout, d'une voix téméraire.
Osent chanter comme ferait Hilaire ;
Le grand parleur toujours gesticulant ;
Celui qui rit et s'écoute en parlant ;
Le clabauder qui détonne ou qui braille
Ou qui, parlant, vous frappe et vous tiraille ;
Ou qui rebat jusqu'à l'éternité
Quelque vieux conte ou chapitre affecté ;
Ou qui n'ait pas quelque accident notable,
Qu'il n'en compte un de soi presque semblable ;
Un putréfait qui vous vient approcher ;
Des inconnus qui vous nomment : mon cher...
Les grands seigneurs qui prônent leurs exploits,
Leur grand crédit, leurs importants emplois.
Et qui partout font comme un manifeste
De leur haut rang, qu'aucun ne leur conteste...
Un courtisan qui se croit un grand clerc,

Par la raison qu'il aura le bel air.
Et qui se croit, par la seule lumière
De son esprit, maître en toute matière. –
Un sot poète est partout détesté,
Et de son siècle est l'incommodité...
Qu'il est fâcheux le fat, quand il conseille !
Qu'ils sont fâcheux, les parleurs à l'oreille,
Et qui pourraient sans péril dire à tous
Ce grand secret qu'ils ne disent qu'à vous !...
Le franc bourgeois qui fait l'homme de cour
Et, quand il est chez les gens de la ville,
Qui dit tout sec : « Turenne, Longueville,
(Se gardant bien de donner du Monsieur),
Le maréchal, le petit commandeur,
J'étais au cours avecque les comtesses.
Ou je jouais avec telles duchesses, »
Est un fâcheux qui divertit parfois
Mais il ne faut le voir que tous les mois.

Scarron termine à peu près comme Régnier :

Mais te parlant si longtemps des fâcheux,
Je pourrais bien le devenir plus qu'eux.
Je finis donc, cher d'Albret, et conjure
Le tout-puissant maître de la nature
De détourner de toi tout grand hâbleur,
Tout froid bouffon, et tout grand emprunteur !

L'Épître chagrine à M. d'Elbène offre bien aussi quelque intérêt à consulter, quoique Scarron s'y occupe, non plus de l'espèce, mais de l'individu. C'est encore un fâcheux dont il reçoit la visite et qu'il peint comme il suit :

Alors je vis entrer un visage d'eunuque,
Rajustant à deux mains sa trop longue perruque ;

NOTICE SUR LES FÂCHEUX

Hérissé de galands rouges, jaunes et bleus ;
Sa reingrave était courte, et son genou cagneux.
Il avait deux canons ou plutôt deux rotondes,
Dont le tour surpassait celui des tables rondes ;
Il chantait en entrant je ne sais quel vieux air,
S'appuyait d'une canne et marchait du bel air.

Parmi les sots contes que fait ce visiteur, il est question d'un grand travail qu'il destine au clergé de France, Les conciles en vers :

Je n'en suis pas encore au troisième concile
Et j'ai déjà des vers plus de quatre cent mille ;
Pour diversifier je les fais inégaux,
Et j'y fais dominer surtout les madrigaux.

Dans tout cela il est plus d'un trait qui a pu être utile pour la comédie des *Fâcheux* et pour d'autres comédies. Il y a loin sans doute de ce dénombrement rapide à la mise en scène de Molière. Mais si l'on nomme Régnier, pourquoi ne pas nommer Scarron ? On a eu généralement pour le poète burlesque plus de dédain que n'en avait Molière, c'est peut-être celui de ses contemporains à qui il emprunta davantage ; il n'oublia pas les grands succès populaires du *Maître-Valet* et de *Don Japhet d'Arménie*, et il lui rendit plus d'une fois justice. Ainsi, d'après le *Longueruana*, il avouait que « Scarron avait plus de jeux de théâtre que lui et avait été plus heureux que lui en acteurs de ce genre. »

Mais revenons à la comédie des *Fâcheux*. Les événements qui suivirent les fêtes de Vaux, l'arrestation du surintendant Fouquet et de Pellisson, l'empêchèrent d'abord d'être représentée à la ville. Un autre résultat que cette catastrophe eut

bien probablement, ce fut de faire perdre à la troupe la rémunération sans doute très généreuse qui avait été promise à son zèle. Le registre de La Grange ne porte du moins aucune mention des sommes qu'elle aurait dû recevoir.

Le 1^{er} novembre, la reine Marie-Thérèse mit au jour le Dauphin que Molière avait annoncé dans *l'École des Maris*. Les réjouissances auxquelles donna lieu la naissance de ce premier fils de Louis XIV effacèrent un peu l'impression produite par la chute du surintendant ; Molière profita de cette diversion pour faire paraître *les Fâcheux* sur le théâtre du Palais-Royal. Ils y furent joués le 4 novembre, un peu plus de deux mois après la seconde représentation, qui avait eu lieu à Fontainebleau. Le succès fut des plus brillants. Ils eurent quarante-cinq représentations, dont trente-neuf consécutives.

Voici les remarques d'Auger sur le caractère particulier de cette comédie : « Cette comédie est d'un genre dont il n'existait pas encore de modèle. Voltaire a commis une erreur que d'autres ont répétée, en disant que Desmarets, avant Molière, avait fait paraître sur notre théâtre *un ouvrage en scènes absolument détachées*. Les scènes de la comédie des *Visionnaires* ne sont point détachées. Elles ont entre elles une espèce de liaison et d'enchaînement ; de leur ensemble résulte une intrigue, légère à la vérité, mais, à laquelle toutefois chaque scène concourt de manière à ne pouvoir être supprimée ou changée de place, sans que l'économie de la pièce en soit dérangée. Les divers originaux mis en jeu dans l'ouvrage, au lieu de passer l'un après l'autre sur la scène pour n'y plus reparaître, dialoguent entre eux, se montrent à plusieurs reprises et participent tous au dénouement. Le seul rapport qui existe entre *les Visionnaires* et *les Fâcheux*, c'est que les deux

NOTICE SUR LES FÂCHEUX

comédies ont pour objet de représenter un certain nombre de personnages, atteints chacun de quelque folie particulière ; mais, sans parler de la prodigieuse distance où elles sont l'une de l'autre pour le mérite, il y a entre elles cette grande différence, que les visionnaires semblent des fous échappés des Petites-Maisons, tandis que les fâcheux sont des extravagants tels qu'on en rencontre dans le monde.

« Molière est donc le premier qui ait fait parmi nous une pièce à scènes détachées. Ce n'est point un titre de gloire que j'ai voulu revendiquer pour lui, c'est un point d'histoire littéraire que j'ai cru devoir établir. L'invention des pièces à tiroir n'est pas de celles qui étendent ou enrichissent le domaine des arts. Loin d'en tirer vanité, Molière s'en excuse : s'il n'a fait que des portraits au lieu d'un tableau, des scènes au lieu d'une comédie, ce ne fut pas par choix, mais par nécessité ; c'est parce qu'il fut obligé de composer et de faire jouer une pièce en moins de temps qu'il ne lui en eût fallu seulement pour imaginer le sujet d'une véritable action dramatique. Ce genre, enfin, s'il n'était justifié par l'impossibilité de faire autrement, semblerait prouver l'impuissance de faire mieux. C'est ce que n'ont pas senti ceux qui ont cru voir dans les *Fâcheux* un modèle à imiter. Comme, avec tout le loisir qui avait manqué à Molière, ils n'avaient rien du génie par lequel il y a suppléé, leurs froides imitations, après avoir amusé un moment la malignité contemporaine par la peinture de quelques ridicules fugitifs, sont tombés dans le plus profond oubli. Il est juste, toutefois, d'excepter *le Procureur arbitre*, de P. Poisson, surtout *le Mercure galant*, et les deux *Ésope*, de Boursault, auteur dont le talent naturel et facile, incapable peut-être de s'élever avec succès jusqu'au développement d'une

intrigue ou d'un caractère, brilla dans des scènes détachées, d'une invention heureuse et d'une exécution piquante. »

Molière ne fit imprimer sa pièce qu'au commencement de l'année suivante. Voici le titre de la première édition : « *Les Fâcheux*, comédie de J. B. P. Molière, représentée sur le théâtre du Palais-Royal. À Paris, chez Guillaume de Luyne, libraire-juré, au Palais, dans la salle des Merciers, à la Justice, 1662. Avec privilège du roi. » Le privilège est du 5 février ; il est accordé au sieur Molière. (Ce nom, que tout à l'heure Loret défigurait encore, est enfin écrit exactement :) Il est suivi d'une mention portant que « ledit sieur de Molière a cédé et transporté le droit du privilège à Guillaume de Luyne, marchand libraire lequel en a fait part à Charles de Sercy, Jean Guignard, Claude Barbin et Gabriel Quinet. » L'achevé d'imprimer est du 18 février 1662, date qui précède de deux jours celle du mariage de Molière.

C'est cette édition *princeps* que nous reproduisons. Nous donnons les variantes de l'édition de 1673 et de l'édition de 1682. Le titre de cette pièce dans l'édition de La Grange et Vinot est celui-ci : « *Les Fâcheux*, comédie faite pour les divertissements du roi, au mois d'août 1661, et représentée la première fois en public à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal, le 4 novembre de la même année 1661, par la troupe de Monsieur, frère unique du roi. »